

Nombre de conseillers**en exercice : 15 présents : 12 absents : 3 votants : 14 pour : 14 contre : 0 abstention : 0****L'an deux mille vingt-six, le 27 août à 20h00**

se sont réunis en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Maxime HUG, Maire, les membres du Conseil Municipal sur la convocation qui leur a été adressée.

Date de convocation du Conseil Municipal : 20 août 2026

Date d'affichage : 20 août 2026

Présents : Mmes DOUMENC Sophie - MERCIER Martine – MORINIERE Agnès - MURAT Marianne – SCHOCRON Nathalie - THAMIE Sylvie - MM BLADOU Richard – BOSSION Éric - DELFAUD Alexandre – GRAVES Frédéric - HUG Maxime – MONTAL Jacques.

Excusés : Mme CAYROL Maëlys (procuration à Martine MERCIER) – M JUREDIEU Valentin (Procuration à Maxime HUG)

Absent : M SALES Jean-Pierre

Secrétaire de séance : Mme MORNIERE Agnès

Objet : Demande de subvention – Entente de Foot Fons-Fourmagnac-Camburat-Assier

Le Conseil municipal de la Commune d'ASSIER

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses dispositions relatives aux interventions des collectivités territoriales en matière de soutien aux associations et à l'intérêt local ;

Vu la demande de subvention présentée par l'entente de Foot Fons-Fourmagnac-Camburat-Assier, dans le cadre de l'organisation d'une action de sensibilisation et de collecte de fonds à l'occasion d'**Octobre Rose 2026** ;

Considérant que l'entente de Foot Fons-Fourmagnac-Camburat-Assier souhaite organiser, au cours du mois d'octobre 2026, une action de sensibilisation au dépistage et à la prévention du cancer du sein, dans le cadre de la campagne nationale **Octobre Rose** ;

Considérant que cette manifestation a également pour objectif de recueillir des fonds destinés à soutenir les personnes touchées par le cancer et leurs proches ;

Considérant que les fonds récoltés à l'occasion de cette action de sensibilisation et de collecte seront **intégralement réservés à la Maison des Patients de Figeac (46100)**, structure partenaire de la **Ligue contre le cancer**, afin de contribuer au financement de ses actions d'accompagnement et de soutien aux patients et à leurs proches ;

Considérant l'intérêt général et l'intérêt local de cette initiative, qui contribue à la sensibilisation du public à la prévention et au dépistage du cancer du sein et participe à la solidarité envers les personnes concernées par la maladie ;

Considérant qu'il appartient au Conseil municipal de se prononcer sur l'attribution d'une subvention à l'association EFFCA Football pour soutenir l'organisation de cette manifestation ;

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

- D'accorder à l'entente de Foot Fons-Fourmagnac-Camburat-Assier une subvention exceptionnelle d'un montant de **100 €**. Le Conseil municipal prend acte que les fonds collectés dans le cadre de cette action sont destinés à la **Maison des Patients de Figeac (46100)**, partenaire de la **Ligue contre le cancer**.

- Les crédits nécessaires au versement de cette subvention seront inscrits au budget communal de l'exercice 2026, à l'article budgétaire correspondant.
- Monsieur le Maire est autorisé à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

La secrétaire de Séance
MORINIERE Agnès

Le Maire,
Maxime HUG

